

## Une question, une suggestion, un problème à qui s'adresser :

Les enseignants du RPI sont sous l'autorité de l'Académie de Clermont-Ferrand circonscription de Brioude : 1, boulevard Desaix 43100 BRIOUDE – tel : 04.43.57.21.23

Sujet : durant les heures de classe et récréations intercoures

**Les enseignants** de vos enfants :

- Mail de l'école à l'attention de l'enseignant ou de la direction
- Cahier de liaison

Sujet : garderie, cantine, surveillance en dehors des heures sous la responsabilité des enseignants, personnel communal

**Le Maire** ou son représentant en charge des Affaires scolaires et Cantine

**Les Représentants des Parents d'élèves** : élus au premier trimestre de l'année scolaire. Ils sont vos interlocuteurs et vos représentants pour le Conseil d'école. Vous élisez un représentant et un suppléant. Ils doivent vous informer de la tenue des Conseils d'école et faire remonter vos questions, suggestions sur les sujets concernant l'accueil, la garderie, la cantine, l'organisation des sorties scolaires. Au conseil d'école, aucune question personnelle concernant une famille, un élève ni sera abordée.

Les questions sont à soumettre, par écrit, quelques jours avant la tenue du Conseil d'école, aux représentants des parents d'élèves ou aux enseignants.

**L'association des Parents d'élèves** propose des manifestations tout au long de l'année scolaire dans le but de financer les projets, sorties des classes organisées par les enseignants. Les informations vous sont fournies en début d'année par l'intermédiaire du cahier de liaison de vos enfants.

## Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) SAINT GEORGES - CHAVANIAC

Les écoles publiques de Saint-Georges et de Chavaniac-Lafayette font partie d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI).

Les communes concernées sont Saint-Georges d'Aurac, Chavaniac-Lafayette, Jax et Sainte-Eugénie de Villeneuve.

Sur le site de Saint-Georges d'Aurac, vous avez les Maternelles et le primaire du CP au CE1 et sur le site de Chavaniac-Lafayette sont scolarisés les élèves en CE2 – CM.



### INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

De la maternelle au CE1, vous devez prendre rendez-vous avec la direction de l'école de Saint-Georges-d'Aurac et ensuite avec la **Mairie de Saint-Georges-d'Aurac** pour l'inscription

Du CE2 au CM2, vous devez prendre rendez-vous avec la direction de l'école de Chavaniac et la **Mairie de Chavaniac-Lafayette** pour l'inscription [04 71 77 51 50 / commune-chavaniac-lafayette2@wanadoo.fr].

Le passage entre le CE1 et le CE2 se fait automatiquement. Les documents d'inscription à la cantine de Chavaniac vous seront alors transmis par l'école. Nouveau sur le RPI et besoin de la garderie, vous devez contacter la Mairie de Saint-Georges pour l'inscription.

### INSCRIPTION POUR LE RAMASSAGE SCOLAIRE



Pour le ramassage scolaire les renseignements et les inscriptions doivent se faire auprès de la Communauté de communes des Rives du Haut-Allier

Contact : Céline Sabato - 04 71 77 26 51 - [c.sabato@rivesduhautallier.fr](mailto:c.sabato@rivesduhautallier.fr) ou en ligne

<https://www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-la-haute-loire>

### Écoles maternelle et élémentaire de Saint Georges d'Aurac

22 rue des Écoles  
43230 Saint-Georges d'Aurac  
Direction : 04 71 77 54 80

Mail : [ec43.pub.stgeorgesdaurac.elem@ac-clermont.fr](mailto:ec43.pub.stgeorgesdaurac.elem@ac-clermont.fr)



#### HORAIRES DE L'ÉCOLE

Du lundi au vendredi (Pas de classe le mercredi)

#### HORAIRES DE LA CLASSE :

Le matin : 9h (8h50 accueil par l'enseignant) - 12h  
L'après-midi : 13h30 (13h20 accueil par l'enseignant) -16h30

#### LA GARDERIE

La garderie se fait dans une salle dédiée dans l'enceinte de l'école.

Le matin de 7h30 à 8h50

Le soir de 16h30 à 18h30

Contactez la Mairie pour l'inscription : Tel :04 71 77 51 75

ou par mail : [mairie.st.georges.aurac@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.georges.aurac@wanadoo.fr)

#### LA CANTINE

La Mairie vous fournit les documents d'inscription cantine et garderie.

#### LE PERSONNEL COMMUNAL

La Mairie de Saint-Georges-d'Aurac a affecté 3 agents à l'école :

- un agent en charge de la cantine scolaire ;
- un agent en charge de l'accueil du matin et du soir en garderie, de l'accompagnement de l'enseignant de la maternelle le matin, et de l'aide à la cantinière ;
- un agent en charge de l'accompagnement de l'enseignant de la maternelle tout au long du temps scolaire.

### École élémentaire de Chavaniac-Lafayette

9 Place Georges Washington  
43230 Chavaniac-Lafayette  
Direction : 04 71 77 51 72

Mail : [ec43.pub.chavaniaclafayette.elem@ac-clermont.fr](mailto:ec43.pub.chavaniaclafayette.elem@ac-clermont.fr)



#### HORAIRES DE L'ÉCOLE

Du lundi au vendredi Pas de classe le mercredi  
De 8h30 à 12h et 13h15 à 16h40

#### HORAIRES DE LA CLASSE :

Le matin : 9h (8h50 accueil par l'enseignant) - 12h  
L'après-midi : 13h30 (13h20 accueil par l'enseignant) -16h30

#### LA GARDERIE

À Chavaniac-Lafayette, les enfants sont accueillis dans la cour de l'école le matin à partir de 8h30.

En dehors de ces horaires, la garderie a lieu à l'école publique de Saint-Georges d'Aurac. Le transport se fait sur le trajet du ramassage scolaire.

Contactez la Mairie : 04 71 77 51 75

#### LA CANTINE

La fiche d'inscription, le règlement de la Cantine ainsi que la charte de vie sont téléchargeables sur le site internet : <https://www.chavaniac-lafayette.fr>

Pour tout renseignement, demande, vous pouvez envoyer un mail [chavaniac\\_lafayette\\_cantine@orange.fr](mailto:chavaniac_lafayette_cantine@orange.fr)

#### LE PERSONNEL COMMUNAL

La Mairie de Chavaniac-Lafayette a affecté 2 agents à l'école :

- Une cantinière : en charge de la réception des repas, surveillance durant les horaires extra scolaires [12h-13h20] et de l'entretien des locaux scolaires ;
- Un agent en charge de l'accueil du matin (8h30 – 8h50), de la surveillance pendant la cantine et accompagnement de l'enseignant durant les heures de classe.